

Informations communales relatives à la réunion du Conseil municipal du 6 octobre 2017

1. Forêt

Vente de bois à Ornans le 3 octobre 2017 :

Parcelles	Cubage	Essences	Vente		
			Acquéreur	Mt HT	Mt/m ³
P 17	250 m ³	Chêne	MANZONI Frères	59 286 €	237,14 €
P 12 et 15	326 m ³	Chêne, hêtre	CALVI SA	36 299 €	111,35 €
P 24 et 30	99 m ³	Hêtre	CALVI SA	8 444 €	85,29 €
P 33 et 34	184 m ³	Hêtre	CALVI SA	11 371 €	61,80 €
Total	859 m ³			115 400 €	134,34 €

Parcelles 25, 26 et 27 : lot retiré (3 offres inférieures au prix de retrait).

Parcelle ZH 19 : cette parcelle, achetée à M. Redoutey en 2016, intègre le régime forestier de la forêt communale de Naisey les Granges, par arrêté préfectoral n° 25-2017-09-27-001.

2. Bâtiments communaux

Une auxiliaire de puériculture et une assistante maternelle recherchent des locaux en vue de la création d'une maison d'assistants maternels (MAM). Le Conseil municipal décide d'étudier la faisabilité du projet dans la maison d'habitation située à l'école.

3. Voirie communale

Depuis le 1^{er} janvier 2017, les communes ont interdiction d'utiliser des produits phytosanitaires pour l'entretien de la voirie et des espaces publics (sauf cimetière).

Le Conseil municipal décide de s'équiper d'une désherbeuse autotractée, d'un désherbeur à air chaud pulsé et d'un réciprocatrice (débroussailleuse sans projection) pour un montant total d'environ 10 000 € subventionné par la FREDON (Fédération Régionale de Défense contre les Organismes Nuisibles), dernier taux connu 80%.

4. Lotissement de Thurey

Parcelle n° 5 : la dernière parcelle est retenue par M. Antonin Danvich et Mme Elise Clerc.

5. Fonds de Solidarité pour le Logement (FSL) et Fonds d'Aide aux Accédants à la propriété en Difficulté (FAAD)

Le Conseil municipal refuse de participer au financement du FSL et du FAAD.

6. Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUI)

Des réunions d'informations pour les élus auront lieu les 12 et 19 octobre à 14h et à 18h à la salle de convivialité à Vercel.

Un registre de concertation du public est disponible au secrétariat de mairie afin de recevoir les remarques des habitants et propriétaires de la commune.

7. Informations diverses

➤ Transport scolaire : depuis la rentrée de septembre, le car des lycéens pour Besançon passe plus tôt le matin (6h48 place de la Poste) et rentre plus tard le soir (19h12 place de la Poste). Aucune information n'a été communiquée à la commune sur les raisons de l'allongement de la plage horaire.

En plus de ce changement, le car est surchargé et certains chauffeurs roulent à des vitesses excessives.

Nous adressons un courrier aux services compétents de la Région Bourgogne Franche-Comté afin de signaler l'ensemble de ces faits.

Nous demandons aux parents, d'informer la mairie de tous dysfonctionnements ou incidents liés aux transports scolaires.

➤ Opération brioches : la somme de 1 011 € a été reversée à l'ADAPEI. Merci aux donateurs et aux bénévoles qui ont participé à cette collecte.

➤ Dates à retenir :

27 octobre 2017

Prochaine réunion du Conseil municipal à 20h30

28 octobre 2017

Marché des producteurs à partir de 9h00

Vente de pâtisseries et fleurs (voir « info APEN » ci-dessous)

Mise en conformité du cimetière communal

Face aux obligations imposées par la législation funéraire, la commune a mis en œuvre une opération de mise en conformité du cimetière communal.

Les sépultures sans concession, dont la liste est consultable en mairie, relèvent du régime du Terrain Commun.

Les familles concernées par ces sépultures peuvent se renseigner à la mairie **avant le 31 mars 2018**.

Fermeture de l'agence postale communale

• Du 23 au 28 octobre 2017 inclus

Cartes avantages jeunes

Les cartes, saison 2017/2018, sont proposées à la vente aux jeunes du village de moins de 30 ans, au prix de 6 €.

Info APEN

L'Amicale des Parents d'Elèves de Naisey les Granges organise sa traditionnelle vente de pâtisseries et de fleurs pour les fêtes de la Toussaint, le **samedi 28 octobre 2017 de 9h00 à 12h00 sur la place du village**.

Nous espérons que vous apprécierez ce moment attendu par beaucoup pour se retrouver au centre du village.

La gourmandise est un beau défaut. Les enfants sont d'accord !